

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - Centre Aquatique (1)
AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20007067000035

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE DOL DE BRETAGNE

M 14

Compte administratif
voté par nature

BUDGET : CENTRE AQUATIQUE (3)

ANNEE 2019

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Vote du compte administratif

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	4
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	5
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	6
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	7

II - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	8
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	9
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	13
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	15
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	16
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	18
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	19
A1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	20
A1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	21
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	22
A3 - Etat des provisions	23
A4 - Etalement des provisions	24
A5.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	25
A5.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	26
A6.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (1)	28
A6.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	29
A6.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (2)	30
A6.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (2)	31
A6.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	32
A6.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	33
A7 - Etat des charges transférées	34
A8 - Détail des opérations pour le compte de tiers	35
A9.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	36
A9.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	41
A9.3 - Opérations liées aux cessions	42
A9.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	43
A9.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	44
A10 - Etat des travaux en régie	45
A11 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	47

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	48
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	49
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	50
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	51
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	52
B1.6 - Etat des engagements reçus	53
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	54
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	55
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	56
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	57

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	58
C1.2 - Actions de formation des élus	60
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	61
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	62
C3.2 - Liste des établissements publics créés	63
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	64
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	65
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	66
C3.6 - Identification des flux croisés	68

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	69
--	----

D2 - Arrêté et signatures

70

(1) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(2) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	I
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES	A1

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	293 577,00	156 293,79	0,00	0,00	137 283,21
60611	Eau et assainissement	7 500,00	0,00	0,00	0,00	7 500,00
60612	Energie - Electricité	7 500,00	0,00	0,00	0,00	7 500,00
60632	Fournitures de petit équipement	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
6064	Fournitures administratives	0,00	206,40	0,00	0,00	-206,40
611	Contrats de prestations de services	179 569,00	64 718,43	0,00	0,00	114 850,57
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	264,00	0,00	0,00	-264,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	77 508,00	77 507,90	0,00	0,00	0,10
6226	Honoraires	5 000,00	1 167,69	0,00	0,00	3 832,31
6231	Annonces et insertions	2 500,00	1 606,32	0,00	0,00	893,68
6232	Fêtes et cérémonies	3 000,00	9 459,81	0,00	0,00	-6 459,81
6236	Catalogues et imprimés	500,00	474,00	0,00	0,00	26,00
6261	Frais d'affranchissement	500,00	889,24	0,00	0,00	-389,24
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	80 170,00	80 167,52	0,00	0,00	2,48
66111	Intérêts réglés à l'échéance	80 170,00	80 167,52	0,00	0,00	2,48
67	Charges exceptionnelles	35 700,00	35 700,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	35 700,00	35 700,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues (2)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES		409 447,00	272 161,31	0,00	0,00	137 285,69

023	Virement à la section d'investissement (3)	240 000,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		240 000,00	0,00			240 000,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	649 447,00	272 161,31	0,00	0,00	377 285,69
---	-------------------	-------------------	-------------	-------------	-------------------

Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00				
--	-------------	--	--	--	--

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) Les dépenses imprévues ne font pas l'objet de réalisation et ne donnent pas lieu à l'émission de mandats. Elles servent à abonder les postes budgétaires où sont imputées les dépenses selon leur nature dont les crédits étaient insuffisamment ouverts par les délibérations budgétaires de l'exercice.

(3) Le chapitre 023 est un chapitre sans réalisation et ne donne pas lieu à l'émission de mandats.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	I
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES	A2

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts(BP + DM + RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	19 942,00	0,13	0,00	0,00	19 941,87
757	Redevances versées par fermiers, conces.	19 942,00	0,00	0,00	0,00	19 942,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	0,13	0,00	0,00	-0,13
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	551 997,00	194 653,28	0,00	0,00	357 343,72
774	Subventions exceptionnelles	551 997,00	194 653,28	0,00	0,00	357 343,72
78	Reprises provisions semi-budgétaires	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		571 939,00	194 653,41	0,00	0,00	377 285,59

042	Opérat° ordre transfert entre sections (2) (3) (4)	77 508,00	77 507,90			0,10
797	Transferts charges exceptionnelles	77 508,00	77 507,90			0,10
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		77 508,00	77 507,90			0,10

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)	649 447,00	272 161,31	0,00	0,00	377 285,69
--	-------------------	-------------------	-------------	-------------	-------------------

Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	0,00				
---	-------------	--	--	--	--

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(3) Dont 776.

(4) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	I
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES	B1

Chap. / Art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
100	Opération d'équipement n° 100	8 013 627,37	6 811 244,17	0,00	1 202 383,20
Total des dépenses d'équipement		8 013 627,37	6 811 244,17	0,00	1 202 383,20
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	240 000,00	240 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	240 000,00	240 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (2)	0,00			
Total des dépenses financières		240 000,00	240 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		8 253 627,37	7 051 244,17	0,00	1 202 383,20

040	Opérat° ordre transfert entre sections (3)	77 508,00	77 507,90		0,10
	Reprises sur autofinancement antérieur (4)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées	77 508,00	77 507,90		0,10
4818	Charges à étaler	77 508,00	77 507,90		0,10
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		77 508,00	77 507,90		0,10

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	8 331 135,37	7 128 752,07	0,00	1 202 383,30
--	---------------------	---------------------	-------------	---------------------

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	0,00			
--	-------------	--	--	--

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) Les dépenses imprévues ne font pas l'objet de réalisation et ne donnent pas lieu à l'émission de mandats. Elles servent à abonder les postes budgétaires où sont imputées les dépenses selon leur nature dont les crédits étaient insuffisamment ouverts par les délibérations budgétaires de l'exercice.

(3) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	I
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES	B2

Chap. / Art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 292 101,95	918 011,35	0,00	374 090,60
1322	Subv. non transf. Régions	149 958,36	93 558,36	0,00	56 400,00
1323	Subv. non transf. Départements	1 087 799,59	824 452,99	0,00	263 346,60
13241	Subv. non transf. Communes du GFP	54 344,00	0,00	0,00	54 344,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	513 650,72	0,00	0,00	513 650,72
1641	Emprunts en euros	513 650,72	0,00	0,00	513 650,72
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	134 748,16	134 748,09	0,00	0,07
238	Avances versées commandes immo. incorp.	134 748,16	134 748,09	0,00	0,07
Total des recettes d'équipement		1 940 500,83	1 052 759,44	0,00	887 741,39
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 593 924,00	1 968 819,00	0,00	625 105,00
10222	FCTVA	2 593 924,00	1 918 741,00	0,00	675 183,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	50 078,00	0,00	-50 078,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		2 593 924,00	1 968 819,00	0,00	625 105,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		4 534 424,83	3 021 578,44	0,00	1 512 846,39

021	Virement de la sect° de fonctionnement (2)	240 000,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		240 000,00	0,00		240 000,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		240 000,00	0,00		240 000,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	4 774 424,83	3 021 578,44	0,00	1 752 846,39
--	---------------------	---------------------	-------------	---------------------

Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	3 556 710,54			
--	---------------------	--	--	--

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) Les chapitres 021 et 024 sont des chapitres sans réalisation et ne donnent pas lieu à l'émission de titres.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					5 000 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					5 000 000,00									
CENTRE AQUATIQUE	CAISSE D EPARGNE DE BRETAGNE	12/07/2018	2018-07-12	25/10/2018	1 500 000,00	F		1,470	1,470	EURO	T	X Autres	N	A-1
CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	LA BANQUE POSTALE	12/07/2018	2018-07-12	01/11/2018	3 500 000,00	F		1,730	1,730	EURO	T	X Autres	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

Centre Aquatique - CENTRE AQUATIQUE - CA - 2019

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					5 000 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

II – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

II

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		4 700 000,00					240 000,00	80 167,52	0,00	13 292,72
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		4 700 000,00					240 000,00	80 167,52	0,00	13 292,72
CENTRE AQUATIQUE	N	0,00	A-1	1 375 000,00	13,75	F		1,470	100 000,00	21 131,26	0,00	3 705,63
CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	N	0,00	A-1	3 325 000,00	23,75	F		1,730	140 000,00	59 036,26	0,00	9 587,09
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Centre Aquatique - CENTRE AQUATIQUE - CA - 2019

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
Total général		0,00		4 700 000,00					240 000,00	80 167,52	0,00	13 292,72

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	2	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	4 700 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A1.6

A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	A1.7

A1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A1.8

A1.8 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires(ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	A1.9

A1.9 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A3

A3 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A5.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		240 000,00	240 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		240 000,00	240 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	240 000,00	240 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	240 000,00	0,00	0,00	240 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A5.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 833 924,00	III 1 968 819,00
Ressources propres externes de l'année (a)		2 593 924,00	1 968 819,00
10222	FCTVA	2 593 924,00	1 918 741,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	50 078,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		240 000,00	0,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (3)		
33...	En-cours de production de biens (3)		
35...	Stocks de produits (3)		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	240 000,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 968 819,00	0,00	3 556 710,54	0,00	5 525 529,54

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	240 000,00
Ressources propres disponibles	IV	5 525 529,54
Solde	V = IV – II (4)	5 285 529,54

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(4) Indiquer le signe algébrique.

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A6.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A6.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A6.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – SECTION D'INVESTISSEMENT	A6.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A6.3.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A6.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

A6.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A6.3.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A6.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
Total des dépenses réelles		0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00
<i>Total des dépenses d'ordre</i>		<i>0,00</i>
TOTAL GENERAL		0,00

A6.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
Total des recettes réelles		0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00
<i>Total des recettes d'ordre</i>		<i>0,00</i>
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A7

A7 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A8

A8 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A9.1

A9.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	1 250,00	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	6 949,98	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	2 428,30	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	51 637,48	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	869,61	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	20 223,52	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	6 890,51	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	3 295,54	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	36 000,00	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	472,70	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	6 013,50	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	679,88	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	21 208,70	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	10 663,69	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	1 047,65	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	5 599,34	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	47 100,00	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	2 948,34	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	30 120,23	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	709,93	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	18 438,15	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	2 352,00	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	2 901,07	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	68 652,01	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	3 038,48	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	22 875,98	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	32 629,67	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	1 264,80	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	71 566,26	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	5 909,06	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	46 614,90	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	377,50	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	37 375,40	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	4 955,09	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	489,94	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	2 724,00	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	915,97	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	16 451,13	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	1 203,75	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	6 790,00	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	722,25	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	3 354,81	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	5 636,20	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	2 640,00	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	21 374,71	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	4 200,00	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	2 200,00	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	4 759,42	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	1 468,76	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	1 368,15	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	44 078,94	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	4 375,00	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	63 519,12	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	1 651,50	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	33 135,79	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	4 096,04	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	19 621,06	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	333,56	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	1 192,76	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	44 810,00	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	915,43	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	16 514,03	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	1 254,47	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	-74,83	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	50 018,50	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	125 261,93	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	152,23	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	3 894,38	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	31 837,65	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	2 588,41	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	3 530,00	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	22 060,57	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	710,52	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	15 359,52	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	32 767,46	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	1 276,29	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	13 610,86	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	2 960,00	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	1 250,00	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	5 742,09	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	915,43	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	5 017,89	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	99,39	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	595,41	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	4 493,33	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	57 382,66	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	53 769,21	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	2 083,97	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	6 250,00	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	12 765,05	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	3 669,18	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	117,41	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	53 072,79	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	1 177,84	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	14 075,17	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	3 047,00	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	88 381,56	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	2 041,65	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	104 053,95	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	2 477,60	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	1 054,00	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	1 480,00	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	1 250,00	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	14 471,53	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	63 633,88	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	1 742,08	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	6 049,27	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	5 062,72	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	1 809,21	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	21 565,85	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	1 359,05	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	3 825,00	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	1 250,00	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	481,50	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	46 690,28	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	1 612,88	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	1 480,00	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	1 250,00	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	8 628,56	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	1 323,66	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	25 583,18	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	2 917,34	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	16 560,00	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	21 531,26	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	1 600,00	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	24 178,46	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	22 236,41	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	2 886,33	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	14 057,29	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	1 000,00	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	515,45	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	469,40	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	5 117,26	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	13 480,01	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	3 762,71	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	4 434,52	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	1 409,75	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	500,00	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	1 480,00	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	12 666,52	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	137 497,17	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	360,00	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	1 128,00	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	40 266,90	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	9 352,75	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	-504,56	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	37 466,08	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	2 122,23	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	10 586,24	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	10 360,79	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	14 400,00	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	18 681,55	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	6 758,06	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	10 193,20	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	41 756,17	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	1 661,37	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	6 250,00	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	1 008,00	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	4 458,22	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	160,50	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	19 434,52	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	7 390,16	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	5 878,55	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	7 244,65	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	1 250,00	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	11 748,99	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	42 031,98	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	4 545,00	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	16 410,87	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	198 563,78	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	57 056,97	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	3 683,85	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	19 029,35	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	600,00	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	14 220,00	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	1 480,00	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	10 991,41	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	7 578,49	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	22 252,20	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	1 046,50	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	16 507,30	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	52 879,00	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	10 500,00	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	130 641,31	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	6 507,94	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	1 054,00	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	1 250,00	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	55 450,51	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	1 807,67	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	4 096,70	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	19 881,05	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	4 493,33	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	1 480,00	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	23 791,74	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	1 396,03	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	16 194,43	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	23 144,43	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	2 122,81	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	17 323,49	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	6 705,82	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	44 024,31	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	1 081,13	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	45 793,27	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	13 432,32	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	86 926,41	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	2 077,49	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	3 000,00	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	21 507,55	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	6 250,00	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	5 470,77	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	41 907,55	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	-13 041,33	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	1 929,81	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	7 064,43	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	603,22	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	1 054,00	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	1 773,92	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	3 116,18	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	374,31	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	6 250,00	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	2 000,00	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	4 878,81	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	364,20	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	18 280,00	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	3 952,29	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	937,93	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	2 694,98	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	1 225,25	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	3 739,29	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	10 783,30	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	1 323,91	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	6 070,43	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	5 349,86	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	25 241,22	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	2 482,82	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	18 920,62	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	26 673,08	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	5 305,58	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	48 272,99	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	21 114,00	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	613,04	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	381,17	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	137,84	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	472,03	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	592,10	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	12 776,31	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	381,17	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	24 575,40	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	665,70	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	6 045,80	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	996,45	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	500,00	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	129,17	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	720,00	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	19 760,96	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	23 592,02	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	967,27	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	124 275,00	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	184 775,00	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	988,80	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	556,87	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	2 902,20	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	50 669,08	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	2 249,56	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	27 533,04	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	7 177,09	0,00	0
26/05/2016	CONSTRUCTION CENTRE AQUATIQUE	2 173 554,90	0,00	0
30/07/2017	VERSEMENT AVANCE	36 916,93	0,00	0
06/11/2019	SERVEUR	294,40	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		6 376 726,19	0,00	

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A9.2

A9.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A9.3

A9.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A9.4

A9.4 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A9.5

A9.5 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A10

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A10

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	0,00
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0,00 %

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN	
EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE	A11

Cet état ne contient pas d'information.

II – ANNEXES	II
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

II – ANNEXES	II
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	320 167,52
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	320 167,52
Recettes réelles de fonctionnement	II	194 653,41

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	164,48
---	---------------	---------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

II – ANNEXES	II
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

II – ANNEXES	II
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 31/12/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

II – ANNEXES	II
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
TOTAL					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

II – ANNEXES	II
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)			0,00	0,00	0,00
	8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)			0,00	0,00	0,00
	8028	Autres engagements reçus			0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

II – ANNEXES	II
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

**B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(Article L. 2313-1 du CGCT)**

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé <u>Associations</u> <u>Entreprises</u> <u>Personnes physiques</u> <u>Autres</u>		
Personnes de droit public <u>Etat</u> <u>Régions</u> <u>Départements</u> <u>Communes</u> <u>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)</u> <u>Autres</u>		
TOTAL GENERAL	0,00	

II – ANNEXES	II
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

II – ANNEXES	II
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

II – ANNEXES	II
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :		0,00	
TOTAL Recettes	0,00	Total Dépenses	0,00
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :		0,00	

II – ANNEXES	II
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

II – ANNEXES	II
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

II – ANNEXES	II
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	C1.2

C1.2 – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N (1)

(1) Articles L. 2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.

II – ANNEXES	II
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc, et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

II – ANNEXES	II
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

II – ANNEXES	II
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE	C3.2

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES (1)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

II – ANNEXES	II
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

II – ANNEXES	II
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

II – ANNEXES	II
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

C3.5 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES**1 – BUDGET PRINCIPAL**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	8 331 135,37	7 128 752,07	0,00	1 202 383,30
RECETTES	8 331 135,37	3 021 578,44	0,00	5 309 556,93
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	649 447,00	272 161,31	0,00	377 285,69
RECETTES	649 447,00	272 161,31	0,00	377 285,69

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ...qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	8 331 135,37	7 128 752,07	0,00	1 202 383,30
RECETTES	8 331 135,37	3 021 578,44	0,00	5 309 556,93
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	649 447,00	272 161,31	0,00	377 285,69
RECETTES	649 447,00	272 161,31	0,00	377 285,69
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	8 980 582,37	7 400 913,38	0,00	1 579 668,99
TOTAL GENERAL DES RECETTES	8 980 582,37	3 293 739,75	0,00	5 686 842,62

(1) Y compris les rattachements.

II – ANNEXES	II
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE ET CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des principales opérations en annexe de la M14) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	8 331 135,37	7 128 752,07	0,00	1 202 383,30
RECETTES	8 331 135,37	3 021 578,44	0,00	5 309 556,93
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	649 447,00	272 161,31	0,00	377 285,69
RECETTES	649 447,00	272 161,31	0,00	377 285,69
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	8 980 582,37	7 400 913,38	0,00	1 579 668,99
TOTAL GENERAL DES RECETTES	8 980 582,37	3 293 739,75	0,00	5 686 842,62

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

II – ANNEXES	II
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION IDENTIFICATION DES FLUX CROISES	C3.6

C3.6 – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES

1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. liste des opérations en annexe de la M14)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

II – ANNEXES	II
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases / N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Taxe d'habitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

II – ANNEXES	II
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ALLIO LILIANE	
BARATAUD Clarisse	
BEDOUX SERGE	
BLIN MICHEL	
BOURGEAUX JEAN-LUC	
CARPENTIER JACQUES	
CHAPDELAINE REMI	
COADIC XAVIER	
COMBY ALBERT	
COUET CHRISTIAN	
DESPRES JEAN-LOUIS	
DUGUEPEROUX SYLVIE	
ERARD JEAN-PAUL	
FAMBON CHRISTOPHE	
FORTIN JEAN-PAUL	
GOUABLIN DIDIER	
GUITTON JEAN-YVES	
HERY JEAN-PIERRE	
HIVERT SYLVIE	
JOUQUAN ODILE	
LAUNAY ARMEL	

II – ANNEXES	II
ARRETE ET SIGNATURES	D2

LEJANVRE JANINE	
LEPORT BERNARD	
LEPORT LOUIS	
MABILE ODILE	
MARTIN MARIE-PIERRE	
PRUNIER CATHERINE	
RAME-PRUNAUX SYLVIE	
RAPINEL Denis	
REHEL ERWAN	
RODE FREDERIC	
ROTA FREDERIC	
ROUPIE ALAIN	
ROUYEZ FLORENCE	
SOLIER MARIE-ELISABETH	
TANGUY REMI	
THEBAULT LOUIS	
TREOL JEAN-CLAUDE	
VIDELOUP GUY	
WYSOCKI MARIE-MADELEINE	

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : .